

**APPEL À MANIFESTATION D'INTÉRÊT**

# **Recensement des AMO en Normandie**

Vous réalisez des missions d'Assistance à Maîtrise d'Ouvrage ?  
Faîtes-vous référencer dans l'annuaire des AMO normands !

Faîtes-vous connaître auprès des Maîtres d'Ouvrage publics et privés, grâce au recensement de compétences mené par la Région Normandie, Fibois Normandie et l'ARPE Normandie.



## Objet de l'AMI

---

Dans le cadre de la dynamique du Pacte bois-biosourcés, Fibos Normandie et l'ARPE Normandie lancent un Appel à Manifestation d'Intérêt (AMI), soutenu par la Région Normandie, visant à recenser les Assistant·es à Maîtrise d'Ouvrage (AMO) de Normandie.

Le but de recensement est de constituer un annuaire des AMO normands, accessible en ligne pour celles et ceux qui en font la demande.

### Objectifs :

- faciliter l'accès aux AMO pour les Maîtres d'Ouvrage
- encourager le montage d'équipes pluridisciplinaires d'AMO
- constituer un réseau d'AMO normands

Les candidatures seront examinées par l'ARPE et Fibos (vérification des formations et des références) pour intégrer l'annuaire.

Ce recensement est sans caractère obligatoire pour l'octroi d'éventuelles subventions.

## L'annuaire

---

La liste des structures présentées dans l'annuaire restera ouverte, non exhaustive. La mise à jour des données de chaque structure pourra se faire sur demande. Charge aux AMO de solliciter l'ARPE ou Fibos pour actualiser leurs références et compétences.

L'annuaire sera mis à disposition de celles et ceux qui en feront la demande.

Les AMO référencés dans l'annuaire pourront choisir d'être notifiés dès lors qu'une personne voudra le consulter ou le télécharger ; et avoir accès au coordonnées de cette personne.

Cette démarche d'annuaire impose à la maîtrise d'ouvrage de s'assurer des compétences attendues par l'AMO au regard des exigences de son marché.

## Définition de l'AMO

---

L'Assistance à Maîtrise d'Ouvrage (AMO) est un service de conseil, d'aide à la décision et d'accompagnement qui peut être technique, juridique, administratif et/ou financier, fournit à un Maître d'Ouvrage dans le cadre d'un projet de construction ou de rénovation.

Ne pas confondre avec l'Assistance à Maîtrise d'Œuvre (compétence d'un BET), juridiquement différente de l'AMO.

- L'AMO ne se substitue pas à une Maîtrise d'Œuvre. Il doit s'assurer qu'une Maîtrise d'Œuvre soit engagée.
- L'AMO n'a pas d'autorité sur la Maîtrise d'Ouvrage ou la Maîtrise d'Œuvre.

- L'AMO n'est pas décideur. Il n'est pas engagé juridiquement sur les choix techniques et constructifs.
- L'AMO n'a pas d'obligation de décennale (seulement pour les intervenants en louage d'ouvrage) mais une assurance RC pro est obligatoire.
- L'AMO est au service de la Maîtrise d'Ouvrage dans une posture bienveillante vis-à-vis de l'ensemble des professionnel·les intervenants, dans le but de faciliter la montée en compétences des acteur·rices.

## Critères d'éligibilité

---

Le présent recensement est ouvert aux acteur·rices économiques (entreprises, associations...) dont le siège est en Normandie et qui sont autorisé·es à soumissionner aux marchés publics, privés et particuliers.

### Exigences minimales à respecter :

- Compléter le questionnaire de recensement des AMO normand : <https://fr.surveymonkey.com/r/2BDYMND>
- Justifier des compétences par une formation (nom de la formation et justification de suivi), soit un chantier référence avec le détail des missions effectuées (300 caractères max).
- Participer au réseau d'AMO pour partager les retours d'expériences et faire monter en compétence les acteur·rices de la filière bâtiment.
- L'AMO doit être domicilié en Normandie.

## Calendrier

---

L'annuaire sera mis en ligne début 2026.

Les mises à jour seront faites au fil de l'eau par les structures qui y sont référencées, sous couvert de validation des pièces justificatives (attestation de formation, nouvelle référence de projet, ou autres) envoyées aux structures pilotes (Fibos Normandie et l'ARPE Normandie).

## Données personnelles

---

Pour mener à bien cette mission de recensement, Fibos Normandie et l'ARPE Normandie sont amenés à collecter et à traiter des données à caractère personnel. Le traitement de ces données est détaillé dans la [politique de confidentialité](#).

En participant à ce recensement, vous acceptez que les informations fournies soient publiées en ligne.

## **Contacts**

---

Antoine Pujervie : antoine.pujervie@fiblois-normandie.fr - 07 55 58 10 15

Laure Chaigneau : laure.chaigneau@arpenormandie.org - 06 22 53 00 55

## **Liens vers le questionnaire de Recensement des AMO Normand**

---

<https://fr.surveymonkey.com/r/2BDYMND>